



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Message d'intérêt public

Comprendre les rôles de l'administration municipale au Nunavut

Le 12 août 2025 – Iqaluit, Nunavut

La Ville d'Iqaluit souhaite aider les résidents à mieux comprendre le fonctionnement du gouvernement, particulièrement en ce qui concerne les services fournis par les municipalités, comme Iqaluit, et ceux qui sont gérés par le gouvernement du Nunavut.

La structure du gouvernement du Nunavut est unique en son genre au Canada. Elle a été créée dans le cadre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et reflète les lois canadiennes et les traditions inuites de consensus et de leadership partagé. Le gouvernement du Nunavut utilise un modèle non partisan, où les membres de l'Assemblée législative sont élus individuellement et choisissent le premier ministre et le cabinet par le biais de discussions ouvertes et de votes secrets. Le gouvernement du Nunavut est responsable de services qui affectent l'ensemble du territoire, tels que les soins de santé, l'éducation, la justice et le logement.

Au niveau local, un conseil gouverne chaque collectivité, y compris Iqaluit, selon les lois territoriales. Iqaluit est la seule ville du Nunavut et est régie par la *Loi sur les cités, villes et villages*. Les 24 autres collectivités sont des hameaux régis par la *Loi sur les hameaux*.

Ces lois donnent aux conseils l'autorité de gérer de nombreux services locaux importants. Ces services comprennent l'approvisionnement en eau et la collecte des eaux usées, la collecte et la gestion des déchets, l'entretien des routes et le déneigement, la mise en œuvre de services de loisirs locaux et de programmes communautaires et des services d'incendie et d'intervention d'urgence. Les conseils sont également responsables de mettre sur pied et d'observer les règlements municipaux et de prendre des décisions quant à l'utilisation des terres et l'aménagement au sein de la collectivité.

En tant que ville, Iqaluit dispose d'une plus grande administration, d'une assiette fiscale plus étendue et d'une infrastructure plus complexe que les petites collectivités. Cela permet à la ville d'offrir une vaste gamme de programmes et de gérer plus de responsabilités au niveau local.

Les administrations municipales se concentrent sur la prestation de services que les gens utilisent tous les jours. Ils sont également responsables de la planification et du budget



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

communautaires, et de la collecte des impôts fonciers et des frais de service. Cependant, la majorité des fonds servant à la gestion des administrations locales proviennent du gouvernement du Nunavut, par l'entremise de programmes de financement et de subventions. Le gouvernement du Nunavut fournit également un soutien technique et administratif aux municipalités et a le pouvoir de s'impliquer au besoin, par exemple pour aider à gérer des services dans les urgences ou lors de défis majeurs.

À Iqaluit, où les gouvernements territoriaux et les municipalités œuvrent côte à côte, il est fréquent d'interagir avec les deux. Par exemple, au cours d'une journée, vous pourriez payer votre facture d'eau à la Ville d'Iqaluit, envoyer votre enfant à une école administrée par le gouvernement du Nunavut et recevoir des soins de santé à l'hôpital général de Qikiqtani, également géré par le gouvernement du Nunavut.

Alors que le gouvernement du Nunavut établit des politiques pour l'ensemble du territoire, les municipalités sont les fournisseurs de services de première ligne. Les deux travaillent ensemble pour s'assurer que les Nunavummiut aient accès aux programmes, soutiens et infrastructures dont ils et elles ont besoin.

Les résidents sont encouragés à en apprendre davantage, à participer aux réunions du conseil et à s'exprimer en tant que voix locales pour nous aider à façonner la prestation de services.

###

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Geoff Byrne

Gestionnaire des communications et du service à la clientèle

Ville d'Igauit

867-979-5619 | G.Byrne@iqaluit.ca